

| CCNI du 10 juillet 24

| COURTAGES

A l'issue de la **présentation des chiffres** par Frédéric Vincent, Frédéric Serres estime que nous avons réalisé un **excellent premier semestre** en Entreprise. Les résultats en MRP sont satisfaisants et nous continuons de progresser d'année en année sur le marché du particulier. Cependant, par rapport à nos objectifs, la situation est un peu plus complexe. Frédéric Serres profite de l'échange pour **remercier tous les Inspecteurs, les Animateurs à distance**, les équipes de Distribution et les équipes de Souscription, car il estime que ces résultats sont le **fruit d'un travail collectif**.

Pour la **CFE-CGC**, plusieurs points ont été abordés :

- **Marché de l'entreprise**, pour l'instant, les chiffres ne présentent pas d'alerte particulière. Cependant, il faudra être vigilant sur la fin d'année en raison des réorganisations en cours pour atteindre les objectifs relatifs à l'Entreprise.
- **Marché du particulier - AUTO / MRH**, nous portons notre attention sur la production MRH et la conjoncture du marché de l'immobilier particulier. En ce qui concerne le marché de l'automobile, nous attirons l'attention sur trois points :
 - **Un décrochage** dans les affaires nouvelles en raison des tarifs appliqués.
 - **Des écarts « importants »** de tarifs constatés entre le réseau d'agents et les courtiers.
 - **Le manque de budget** face à des objectifs croissants. Nous demandons également la possibilité de basculer de l'offre « Référence » vers « Mon Auto » en défense de portefeuille pour éviter de perdre le client.
- **Marché de la MRP**, dans son ensemble, les résultats ne sont pas si mauvais, mais nous sommes néanmoins attentifs à la situation de collègues en retard sur cet item. Même si nous lançons une opération sur le marché du professionnel, elle ne concerne qu'un nombre limité de courtiers. Nous pensons qu'il faudrait élargir un peu ces opérations et ne pas les limiter, car c'est un item sur lequel nous ne sommes pas au rendez-vous depuis quelques années. Nous avons également un point de vigilance concernant la réorganisation qui va nous priver à court terme de nos CDEP. Alors que les résultats ne sont pas au rendez-vous, il est dommage de se priver d'un atout tel que les CDEP.

• **La formation :**

Nous rencontrons depuis quelques mois de nombreux dysfonctionnements qui créent du mécontentement parmi nos Courtiers et Inspecteurs. Nous serons attentifs à ce que la situation s'améliore avec l'arrivée d'un nouvel interlocuteur.

- **AXA XL**, nous manquons d'interlocuteurs sur le sujet. Nous souhaitons que la Direction puisse se pencher sur la question afin de trouver des solutions afin d'avoir un ou des interlocuteurs joignables pour nos Courtiers et les Inspecteurs.
- **Les niveaux de délégation**, nous constatons qu'en fonction des régions, il est extrêmement chronophage d'habiller des Courtiers lors de l'entrée en relation (hors délégation construction). Nous souhaiterions qu'un processus simple, fluide et harmonisé soit mis en place pour qu'un nouveau courtier puisse produire dès l'ouverture des codes.

La **CFE-CGC** obtient de la Direction

- Sur le marché du particulier (Auto / MRH) de **revenir à la baisse** les objectifs 2024 en portant l'évolution des affaires nouvelles auto à +2% au lieu de +5%.
- Et en MRH à 0% d'augmentation au lieu de +4%.
- Par ailleurs, les affaires réalisées à partir du 1er septembre bénéficieront d'un coefficient multiplicateur de 1.1.
- Concernant les objectifs MRP, pour l'instant, il n'y a pas de changement. La direction propose que nous revoyions cela lors d'un prochain CCNI.

Pour les autres thèmes abordés (délégations, AXA XL), la Direction va étudier des solutions.

• **Véhicules de fonction**

Mise à jour des remboursements frais de recharge véhicules électriques :

- 980 € VEHICULES FULL ELECTRIQUES PAR SEMESTRE
- 300 € VEHICULES HYBRIDES RECHARGES PAR SEMESTRE

Votre équipe **CFE-CGC Inspection Courtage**, **Nicolas Pigné et Sébastien Thuillier**, vous souhaite un excellent été.



| AGENTS GENERAUX

La Direction se félicite des résultats Axa France pour le premier semestre mais reste prudente sur les incertitudes économiques du deuxième semestre.

La CFE-CGC attire l'attention d'Antoine Mattei sur les items business pour la deuxième partie de l'année.



| INSPECTION COMMERCIALE

- **Excellence Grand Public**
 - **Les outils de suivi** de cette expertise ne sont pas à la hauteur des autres expertises notamment pour les agents, ce qui engendre des difficultés pour les IC à animer => **Normalement disponible en Sept.**
 - **Le critère banque en obligatoire dans l'EGP :**
 - Certaines DV viennent juste ou ne sont pas encore dotées de développeurs banque.
 - Sur les chiffres le constat est plutôt décevant, moins de 15% des agences sont actives.
- **La CFE-CGC demande** à la Direction l'intégration de toute la gamme bancaire comme un acte de vente (livret et épargne financière) car ils sont générateurs de business futur.

La Direction n'y répond pas favorablement mais se propose d'en rediscuter à la CCNI du 15 Octobre 2024

• Santé

Si sur le T1 nous sommes en positif/n-1, la **CFE-CGC** constate que la tendance s'inverse sur le T2. Nos tarifs, avec la baisse des réductions, ne sont plus du tout alignés par rapport à la concurrence et **le budget co SANTE manque cruellement à l'ensemble de notre réseau** pour être compétitif même avec les versements du budget co de 600€ OU 400€ en fonction des CA en portefeuille les 20 du mois.

L'atteinte de nos objectifs va être rendue difficile sans mesures complémentaires.

D'une part cette problématique sur la production santé n'est pas sans poser de difficulté sur **l'atteinte des critères d'expertise** notamment Promium puisque les 10 AN

SANTE du PRO sont un critère impératif.

D'autre part, le point d'entrée du **multi équipement de nos pros** est bien souvent la santé pour pouvoir proposer ensuite la prévoyance et la retraite. Ne pas pouvoir transformer l'affaire nouvelle santé nous coupe des autres **opportunités business**.

• Entreprise

La multi expertise Entreprise nous oblige finalement à piloter à la fois les SRT dans nos objectifs mais également les AN avec le CA à 100K€ et les assurances collectives. Or dans le cadre de la réorganisation des services des pro et de l'entreprise nous risquons de voir à la fois l'atteinte de notre objectif et des expertises mises à mal.

• Prévoyance

Sur l'APE prev la **CFE-CGC** attire l'attention de la Direction sur le **manque d'AN ARC** réalisées du fait de l'alignement tarifaire des banques, de plus contrairement à la PJ qui bénéficient aujourd'hui d'incitatifs comme 4 mois offerts, des dotations en budget co et des Inspecteurs dédiés, il n'y a plus aucun incitatif MA PA pour nous permettre de nous repositionner sur le marché.

- La **CFE-CGC** demande un repositionnement sur les **critères d'expertise**, un coef multiplicateur de 1,2 sur les AN santé et une mesure du l'APE prev totale.
- Sur la **santé**, le sujet est remis à octobre en attente du lancement du Q3.
- Pour la **Prévoyance totale** la **CFE-CGC** obtient un coefficient multiplicateur de 1,2 sur la production réalisée semestre 2.
- Pour la **multi expertise** la **CFE-CGC** obtient de la Direction une baisse de 25% de l'objectif agences en multi expertise (une première !).

| INSPECTION ASSURANCES DE PERSONNES

- **Epargne**

La **CFE-CGC** attire l'attention de la Direction sur l'**Epargne Financière** et rappelle la Direction que lors de la CCNI de M a r s qu'elle serait **comptabilisée avec les UC**. Avec l'arrivée du Compte à terme Grand Public nous demandons qu'il soit compté dans la partie **UC**.

La Direction ne nous donne pas de réponse et calcule l'impact du CAT sur l'objectif avant de revenir vers nous.

- **Prévoyance du Pro**

La **CFE-CGC** fait part de son étonnement au sujet de l'ARC IMPACT FISCAL, en effet nous pensons qu'il est un point d'entrée (tout comme la santé des pros d'ailleurs) à la PROTECTION SOCIALE du chef d'entreprise. **L'inspection AP souhaite avoir la main** sur le sujet avec les chargés de mission AGIPI.

La **CFE-CGC** attire l'attention aussi sur les « déserts de centres médicaux » pour les bilans de santé sur les AN prev des pros. Beaucoup de zones ne sont pas équipées de centre médical et les clients n'en trouvent qu'à 2h de leur domicile, **c'est un frein à la production.**

La **CFE-CGC** demande un **coefficient multiplicateur** de 1,5 sur la prev des pros, nous obtenons de la Direction 1,2 an APE et AN des Pros pour la production du semestre 2 ainsi qu'une BAISSSE DE 25% DE L'OBJECTIF MULTI EXPERTISE.

- **Véhicules de fonction**

Mise à jour des remboursements frais de recharge véhicules électriques :

- 980 € VEHICULES FULL ELECTRIQUES PAR SEMESTRE
- 300 € VEHICULES HYBRIDES RECHARGES PAR SEMESTRE



Votre équipe **CFE-CGC** Agents Généraux (Fabienne Andarelli ,Franck Menard ,Pascal Leduc, Laurent Laffitte, Sandrine Egot, Sandra Pionnier, Muriel Saignac, Stéphane Boussaha, Jean-Michel Pierre, Magali Morel, Daniel Maurin et Marie-Paule Desplanque) vous souhaite un excellent été.